



Ref : CFVU2019/19-0604

**CFVU DU 6 juin 2019**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION PATRIMOINE ET ARCHEOLOGIE.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 6 juin 2019 réunie sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

*Vu le livre VII du code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par le président que :**

La certification ouvrira à la rentrée 2019.

- Organisation de la certification : 1 semestre,
- Capacité d'accueil : 50,
- Profil des candidats : Etudiants ayant participé à des chantiers, des fouilles archéologiques, des stages de formation ou aux journées du patrimoine,
- Volume horaire de la formation : 18 h,
- Evaluation : soutenance d'un dossier devant un jury - 30 minutes.

**APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION PATRIMOINE ET ARCHEOLOGIE.**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 06/06/2019.*

Nombre de membres présents	<b>16</b>
Nombre de membres représentés	<b>8</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>24</b>
Nombre de votes pour	<b>24</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente de l'Université,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET



Direction de la scolarité